



Turquie : les migrations au cœur des enjeux internationaux

Par **Jean Marcou**, professeur émérite à Sciences Po Grenoble-UGA, chercheur au CERDAP2, chercheur associé à l'Institut français d'études anatoliennes (IFEA) d'Istanbul, au Centre français de recherche sur l'Irak (CFRI) et à la Fondation méditerranéenne d'études stratégiques (FMES).

Située au carrefour des Balkans, du Caucase et du Moyen-Orient, la Turquie est dans son essence même un pays de migrations (1). À partir de la fin du XVIII^e siècle, le recul de l'Empire ottoman, en particulier dans les Balkans et le Caucase, a d'importantes conséquences démographiques qui contribuent à transformer les populations anatoliennes, avec l'accueil de ceux qu'on appelle les *muhadjirs* (« émigrants »). En 1923, l'avènement de la République s'accompagne de l'échange forcé de populations gréco-turques prévu par le traité de Lausanne ; c'est l'époque de l'arrivée des *mübadil* (« échangés »). Par la suite, jusqu'au milieu du XX^e siècle, des flux migratoires se poursuivent, alimentant la population de la jeune république en *göçmen* (« immigrants »), des Turco-musulmans venant principalement des Balkans. La guerre froide gèle, en partie et pour un temps, le processus migratoire qui renait au moment de l'effondrement du bloc communiste avec la *Büyük gezi* (« Grande excursion »), c'est-à-dire la venue massive de Turcs de Bulgarie, chassés par le régime finissant de Todor Jivkov.

La mutation du phénomène migratoire au tournant du millénaire

Jusqu'à la seconde moitié du XX^e siècle, les migrations en Turquie ont été dominées par une sorte de phénomène de « repli » qui voyait des populations turques, turciques ou musulmanes se rallier pour s'y réinstaller le cœur d'un empire, patrie fantasmée, devenu un État-nation après la fin de la Première Guerre mondiale. Avec la disparition du monde bipolaire, la Turquie est confrontée à de nouveaux phénomènes migratoires. Elle devient un pays de transit, voire de destination. Cette évolution tient à deux facteurs principaux.

En premier lieu, elle découle des conflits, des foyers de déstabilisation et des crises qui se sont multipliés autour de ce pays. L'effondrement de l'Irak avec la guerre du Golfe (1990-1991) provoque de premiers flux migratoires importants (notamment l'exode de Kurdes fuyant la répression de Saddam Hussein) qui se sont durablement poursuivis du fait de la faillite de cet État et des affrontements intestins dont il n'a cessé d'être le

Photo ci-dessus : Des réfugiés syriens vivant en Turquie attendent au poste-frontière de Cilvegözü, pour entrer en Syrie, le 9 décembre 2024, après la prise de Damas et la chute du président Bachar el-Assad. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a annoncé le 9 janvier 2025 que plus de 125 000 réfugiés syriens sont rentrés en Syrie en provenance des pays voisins depuis le renversement du régime de Bachar el-Assad le 8 décembre 2024. Les autorités turques ont autorisé un membre de chaque famille de réfugiés à se rendre en Syrie et à revenir jusqu'à trois fois avant le 1^{er} juillet 2025. (© AFP/Osan Kose)

théâtre. Le régime autoritaire en Iran ou la déstabilisation de l'Afghanistan, les conflits du Caucase (guerres de Tchétchénie notamment) ou les transformations survenues en Asie centrale ont aussi alimenté des migrations constantes vers la Turquie au cours des trois dernières décennies. Enfin, à partir de 2011-2012, la guerre civile en Syrie a provoqué l'arrivée de près de quatre millions de réfugiés, faisant de la Turquie le pays au monde accueillant la population déplacée la plus importante (2). En second lieu, un autre phénomène est à prendre en compte. Au tournant du millénaire, la Turquie est devenue un pays émergent dont le développement est soutenu par une croissance constante. Ce changement de paradigme l'a amenée à devenir un pays de transit important d'immigration irrégulière vers l'Europe occidentale, voire un pays de destination, pour des migrants qui ne viennent pas seulement du Moyen-Orient ou d'Asie, mais aussi d'Afrique du Nord ou d'Afrique subsaharienne. Cette tendance migratoire est déjà importante au moment de l'ouverture des négociations d'adhésion d'Ankara avec Bruxelles (2005), époque à laquelle elle donne lieu à la mise sur pied longue et complexe d'un accord de réadmission pour contraindre Ankara d'accepter sur son territoire le retour de migrants arrêtés en Grèce. Après les débuts de la guerre civile en Syrie (2011-2012), la question migratoire est devenue un aspect majeur des relations turco-européennes.

Europe/Turquie : des regards croisés sur la question migratoire

En 2015-2016, alors que la crise syrienne est à son apogée, Ankara négocie et signe un important accord avec l'Union européenne (UE), s'engageant à renforcer les contrôles à ses frontières pour contenir l'immigration en coopérant avec Frontex et à accueillir les migrants illégaux arrivés de son territoire en Grèce. En retour, l'UE fournit une aide (près de neuf milliards au total) (3) pour financer l'accueil des réfugiés en Turquie et

ouvre deux chapitres (17 et 33) (4) du processus d'adhésion (ce qui n'était plus arrivé depuis un certain temps) (5).

Le contexte tendu de cette négociation fait dire en Europe que la Turquie essaye de tirer parti du phénomène migratoire pour relancer le processus de son adhésion, voire obtenir d'autres concessions politiques, économiques ou financières. Il est vrai que, pendant l'été 2019, alors même que la Russie et le régime de Bachar el-Assad essayent de reprendre le contrôle d'Idlib dont la garde a été confiée par le processus d'Astana à l'armée turque, Recep Tayyip Erdoğan, ne s'estimant pas assez soutenu par ses alliés occidentaux et redoutant l'arrivée d'une nouvelle vague de réfugiés de cette enclave où vivent près de deux millions de personnes, durcit le ton : « Allons-nous porter ce fardeau seul ? Si nous ne recevons pas le soutien nécessaire pour partager le fardeau des réfugiés, avec l'UE et le reste du monde, nous allons ouvrir nos frontières. (6) » Côté turc, en effet, tant le gouvernement de l'AKP [Parti de la justice et du développement] que l'opposition estiment qu'ils ont été abandonnés par les Occidentaux, voire par la communauté internationale, et contraints d'accueillir plusieurs millions de réfugiés syriens.

De fait, dans ce pays, le bilan est mitigé, car le levier qu'a pu constituer la dépendance de l'Europe par rapport à la Turquie en ce qui concerne la régulation des migrations est contrebalancé par des coûts financiers politiques et sociaux énormes. En 2016, Ankara évaluait déjà l'accueil des Syriens à plus de 30 milliards de dollars. L'intégration de cette population nouvelle, qui ne s'est pas toujours faite facilement, posant des problèmes de cohabitation, est considérée comme l'une des causes des revers électoraux enregistrés par l'AKP ces dernières années (7). On reproche au pouvoir en place d'avoir été en l'occurrence trop laxiste, dans la mesure où il a prôné initialement une politique de frontière ouverte, quand on ne l'accuse pas d'avoir tenté de tirer profit politiquement de la question migratoire en projetant de naturaliser certaines des personnes accueillies afin d'élargir son électorat.

Sécurisation et perspectives d'inversion des flux migratoires

Cette situation a amené la Turquie à faire de la reprise du contrôle de ses frontières une priorité qui s'est traduite par des mesures juridiques (renforcement des contrôles, durcissement des conditions de délivrance des visas et documents de séjour...), mais aussi par des décisions matérielles telles que la construction de murs de séparation, notamment sur les frontières syrienne, irakienne et iranienne. Ce phénomène de sécurisation (8) des migrations en Turquie a finalement contribué à intégrer celle-ci bon gré mal gré plus largement dans la gestion des frontières européennes, ce pays

devenant une sorte de marche de l'UE entre ses propres murs et ceux édifés par la Grèce et la Bulgarie avec leurs voisins turcs, les uns et les autres étant d'ailleurs en partie financés par Bruxelles.

De surcroît, cette sensibilité au problème migratoire a été entretenue par la survenance de nouvelles crises. En 2021, le retour des talibans au pouvoir a vu les forces turques de sécurité renforcer leur contrôle sur la frontière iranienne et son mor (9). À l'automne 2024, l'escalade entre Israël et le Hezbollah et les frappes israéliennes sur le Liban, l'Irak ou l'Iran ont ravivé les craintes turques quant à la survenance de nouveaux exodes.

Dans un tel contexte, la chute du régime de Bachar el-Assad est apparue comme une éclaircie, car elle laisse entrevoir un possible retour des réfugiés syriens ou tout au moins d'une partie d'entre eux. La Turquie a d'ailleurs rapidement rouvert des postes-frontières qui étaient fermés depuis 2013 et mis en place une initiative, « Pioneer migrants », qui permet à un membre d'une même famille d'effectuer jusqu'à trois voyages aller-retour pour évaluer et préparer le retour des siens en Syrie (10).

Le 9 janvier 2025, le ministre turc de l'Intérieur annonçait qu'en l'espace d'un mois, plus de 52 000 réfugiés avaient déjà repassé la frontière. Le retour est donc un processus compliqué et concerne pour l'instant surtout les réfugiés qui vivent dans des camps de façon précaire. Pour les autres, le choix entre leur pays d'origine et leur pays d'adoption risque d'être cornélien. Mais il est probable qu'après plusieurs années d'intégration en Turquie, beaucoup préféreront rester là où ils ont reconstruit leur vie, plutôt que de retourner dans une Syrie où le niveau de vie et la situation économique sont extrêmement dégradés, et dont les perspectives politiques demeurent encore très incertaines.

Jean Marcou

Notes

(1) Elif Aksaz, « La Turquie, terre méconnue d'immigration », *Migrations Société*, n°177, 2019/3, p. 19-33 (<https://rebrand.ly/e25f1f>).

(2) Cf. Jean Marcou, « La Turquie face à la pression migratoire », *Les Grands Dossiers de Diplomatie*, n°31, février-mars 2016, p. 54-57

(3) Nicolas Bourcier, « En Turquie, 4 millions de réfugiés, 9 millions d'euros d'aide européenne et un bilan mitigé », *Le Monde*, 24 avril 2024 (<https://rebrand.ly/6424a6>).

(4) Il s'agit des deux derniers chapitres ouverts à ce jour.

(5) Barthélémy Gaillard, « Crise migratoire : qu'est devenu l'accord entre l'Union européenne et la Turquie ? », *Toute l'Europe*, 7 avril 2024 (<https://rebrand.ly/qpbobo>).

(6) Marie Jégo, « Turquie : Erdoğan menace à nouveau d'"ouvrir la porte" aux réfugiés syriens », *Le Monde*, 13 septembre 2019 (<https://rebrand.ly/glg3gd5>).

(7) Lors des dernières élections présidentielles de 2023, la présence de Sinan Oğan, un candidat ultranationaliste qui dénonçait le risque d'un « grand remplacement » des Turcs par les réfugiés syriens, a probablement contraint Erdoğan à devoir affronter un second tour pour être élu. Voir Nicolas Bourcier, « Sinan Oğan, le troisième homme surprise de l'élection en Turquie », *Le Monde*, 15 mai 2023 (<https://rebrand.ly/3y1m2vd>).

(8) Sur ce concept, voir : Philippe Bourbeau, « Politisation et sécurisation des migrations internationales : une relation à définir », *Critique internationale*, n°61, 2013, p. 127-147 (<https://rebrand.ly/5b1326>).

(9) Johanna Ollier, « Le mur à la frontière turco-iranienne », *Diplomatie*, n°123, septembre-octobre 2023, p. 57-59.

(10) *Hürriyet Daily News*, « Turkish interior minister visits border crossing with Syria », 9 janvier 2025 (<https://rebrand.ly/2fa17a>).

Photo ci-contre : Le 6 avril 2021, le président turc Recep Tayyip Erdoğan (au centre) recevait la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen et le président du Conseil européen Charles Michel, à Ankara. L'objectif affiché de ces échanges était « de discuter des modalités de la reprise graduelle des relations entre l'Union européenne et la Turquie », à la suite de la reconduction de l'accord UE-Turquie, signé en 2016, concernant un pacte de coopération sur les migrations. (© AFP/Turkish Presidency Press Office)

